



Ils veulent m envoyer un huissier

Par **dadatitoune**, le **29/10/2008** à **18:19**

Bonjour, j'ai reçu chez moi une lettre en envoi simple d'une entreprise de recouvrement qui me dit avoir mandaté un huissier pour un impayé d'un montant de 944 euros pour orange. Hors je n'ai eu aucun contrat avec eux. De plus ont-ils le droit de m'envoyer cela alors que je n'ai jamais reçu aucun courrier auparavant. Ne devrait-il pas y avoir un accusé de réception au minimum? J'ai écrit un mail à cette entreprise qui ne m'a toujours pas répondu. Que puis-je faire. Est-ce une arnaque?

Par **Marion2**, le **29/10/2008** à **19:54**

Bonsoir,
Devez-vous oui ou non cette somme de 944€ à Orange ?

Par **HUDEJU**, le **31/10/2008** à **12:33**

Bonjour

Dans un premier temps, il faut soit, avoir reçu une lettre recommandée ou une sommation de payer délivrée par un huissier.

Si effectivement, vous devez cette somme, une requête en injonction de payer sera demandée au juge du TI.

Cette maison de recouvrement cherche à vous faire peur et si vous devez effectivement cette somme, et avant que les choses s'aggravent, proposer un motatoire.